

Réf: Dossier N° : 51734

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « AGRIPRO CI »**

**Siège social : ANYAMA - ANYAMA ANCIENNE GENDARMERIE,
NON LOIN DE L'ANCIENNE GENDARMERIE, 03 BP 2364 ABIDJAN
03**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Juin 2018, et enregistrés au CEPICI le 09 Jul 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AGRIPRO CI » .

Objet: Exploitation Agricole (créations des champs etc.), Consulting, Production et vente de noix de cajou, production et vente de cacao, Production et commercialisation de volaille, Poisson et Viande.

Capital social: 9 000 000 F CFA divisé en Neuf Cents (900) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 900 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ANYAMA - ANYAMA ANCIENNE GENDARMERIE, NON LOIN DE L'ANCIENNE GENDARMERIE, 03 BP 2364 ABIDJAN 03

GERANT: Madame EMMA AFFOUA FOFIE HELENE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-17834 du 09/07/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°16256 du 09/07/2018

Pour Avis

Le CEPICI

